

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **54 (1962)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

54^e année

Juillet/Août 1962

N° 7/8

Une recommandation internationale du travail en faveur de l'objectif social des 40 heures

Par *Jean Möri*

Il s'en passe des événements à la Conférence internationale du travail, durant les vingt-deux jours de juin réservés au Parlement mondial du travail, qui siège, comme on sait, au Palais des Nations à Genève.

À la veille de l'ouverture officielle de la conférence déjà, les groupes se réunissent. Ils ont à s'organiser d'abord. Un représentant du directeur général du BIT préside cette réunion officieuse.

Dans le groupe ouvrier, ce représentant est le chef du Service des relations ouvrières, Ernest Bell, ancien fonctionnaire du Trades Union Congress de Grande-Bretagne, qui assume depuis quelques années cette fonction importante du pouvoir exécutif de l'OIT. C'est lui par conséquent qui officie quand il s'agit de procéder à l'élection du président du groupe. Le délégué des travailleurs suisses est alors assis sagement entre ses amis Antoine Krier, du Luxembourg, et Robert Bothereau, de la CGTFO, quand il sursaute intérieurement en entendant son nom présenté par un de ses collègues.

« Cette candidature est-elle approuvée? » demande le représentant du directeur général. « Oui », répondent timidement d'autres délégués, tandis que des mains se lèvent. « Y a-t-il d'autres candidatures? » Il n'y en a pas. Alors Ernest Bell proclame gravement le résultat du vote: « Le délégué des travailleurs de Suisse est désigné président du groupe ouvrier de la Conférence internationale du travail » pour la deuxième fois. Rougissant de confusion, le Suisse monte s'installer au siège du président, salué par une ovation bien sympathique des quelque trois cents délégués et conseillers techniques de toutes races et de toutes couleurs qui représentent à cette Conférence internationale du travail les organisations syndicales de toutes tendances du monde entier.

Conduire un tel organe n'est pas une sinécure. Surtout après l'expérience concluante d'un prédécesseur tel que sir Alfred Roberts